



Emploi et handicap, peut mieux faire !

C'est l'une des grandes injustices dont sont victimes les personnes en situation de handicap, exclues pour nombre d'entre elles du monde professionnel. Si le principe de non-discrimination est inscrit dans la loi, force est de constater qu'il en va autrement dans les faits. Quelles sont aujourd'hui les pistes à explorer et les actions à mettre en œuvre pour lever les freins à l'emploi ? C'est la question débattue à l'occasion d'une table ronde, organisée à La Rochelle par l'association APF France handicap et qui a rassemblé une quinzaine de participants.

« Pour les personnes en situation de handicap, la vie professionnelle est un facteur de participation à la vie sociale mais on constate qu'il y a encore des préjugés et des réticences de la part des employeurs. Dans ces conditions, rechercher un travail et s'y maintenir constitue un véritable défi » rappelle Bénédicte Seyler, directrice territoriale APF France handicap. « L'idée aujourd'hui c'est de donner la parole à ces citoyens et citoyennes à part entière. Qu'ils puissent réfléchir ensemble et faire des propositions concrètes pour garantir l'accès à l'emploi et l'inclusion des personnes en situation de handicap. Chacun peut être acteur et contribuer à un nouveau modèle de société ».

« Il faudrait commencer par former les employeurs et leurs salariés à accepter le handicap, je dirais même qu'ils devraient avoir l'obligation de se former. C'est indispensable pour prendre conscience des difficultés de chacun et chacune, pour apprendre à ne pas juger » propose Patrick, un ancien commercial qui s'est retrouvé au chômage après un grave accident au dos. Ses nombreuses tentatives de réinsertion sur le marché du travail ne débouchant sur rien, il a fini par baisser les bras. « Chaque personne en situation de handicap devrait être réellement évaluée sur ses capacités et ses compétences. Trop souvent elle est mal orientée, avec des

propositions de poste qui ne correspondent pas à ses attentes » regrette-t-il. « On finit par se dire qu'on ne sait rien faire alors qu'on peut peut-être faire quelque chose ».

Patricia, de son côté, imagine un accueil sur mesure pour faciliter l'intégration et l'autonomie des salariés en situation de handicap. Pour elle, l'idéal serait « d'instaurer et de généraliser un système de tutorat dans les entreprises, des personnes référentes qui vont à la fois donner confiance, épauler, répéter s'il le faut ». Elle plaide aussi pour davantage d'empathie. « J'ai longtemps côtoyé un collègue en fauteuil roulant qui avait des troubles de l'attention, il pouvait rêvasser une demi-heure parce que c'était son handicap. Il a été maltraité dans l'emploi. Il se faisait incendier à cause de sa lenteur. Les collègues ne lui passaient rien parce qu'ils ne le comprenaient pas, ça me faisait mal au cœur » raconte cette maman dont le fils est lourdement handicapé.

« Beaucoup d'entreprises sont en manque de main d'œuvre dans différents secteurs, il faudrait les inciter à aller puiser dans le vivier des travailleurs en situation de handicap parce que c'est peut-être une solution à leur problème de recrutement » suggère Jean-Michel qui propose une mesure radicale, approuvée par tous : « supprimer la possibilité pour les entreprises de

plus de 20 salariés de payer des pénalités quand elles n'ont pas 6 % de personnes en situation de handicap dans leur effectif comme l'exige la loi. Les patrons seraient contraints d'embaucher pour atteindre ce quota obligatoire alors qu'aujourd'hui, ils préfèrent être sanctionnés, ça leur coûte moins cher ».

Pour pouvoir vivre dignement de leur travail, d'autres sautent le pas et se mettent à leur compte. Atteinte de fibromyalgie, un mal invisible qui se traduit par des douleurs intenses et une grande fatigabilité, Sophie a voulu tenter l'expérience. « En devenant son propre patron, on peut mettre en place un temps de travail adapté ce qu'une entreprise qui cherche avant tout la productivité et la rentabilité ne pourrait pas forcément faire. Si c'est la mienne, je vais organiser mon planning en fonction de mes capacités ». Mais le rêve a viré au cauchemar. « Quand on crée une entreprise, les charges sociales sont réduites les 2 premières années mais le handicap ne dure pas 2 ans. Je pouvais être rentable un mois, le suivant pas du tout selon mon état physique. Du coup, la troisième année, quand les charges tombent, on s'endette et on arrête tout. On ne construit pas, au contraire on se détruit à

essayer de travailler. Ça a mis un frein à toute cette positivité que j'avais. »

Peu ou mal informée, Sophie aurait souhaité être mieux accompagnée et davantage soutenue financièrement. Aujourd'hui, elle continue de se battre « pour avoir un emploi stable et pérenne, et pour ma petite fille, pour lui montrer que c'est possible, même avec les difficultés du handicap ».

Des mots d'espoir et des propositions à l'adresse des décideurs politiques et des recruteurs. Il est grand temps que ces paroles soient entendues et se traduisent par des actes, c'est le sentiment général à l'issue de cette table ronde. Des échanges qui auront démontré une fois encore que le droit au travail n'est pas le même pour tous et que le combat engagé par l'association APF France handicap pour l'égalité des chances n'est malheureusement pas terminé.

Nathalie Combes

Crédit photo :
APF France handicap



Les Etats généraux du handicap le 11 mars à La Rochelle.

